

Motion

Prolongation du mandat en cours

La section 41 s'inquiète du projet de la direction du CNRS de prolonger d'un an le mandat en cours du Comité National. Elle rappelle que les membres aussi bien élus que nommés du Comité National se sont engagés pour une durée de quatre ans. Les membres de la section 41 n'ont ni le souhait, ni même forcément la possibilité, de prolonger cet engagement, et aucune légitimité pour le faire. Changer la durée du mandat en cours ne respecterait pas la responsabilité confiée à la section 41 par la communauté.

M. Philippe Biane
Président de la section 41

Motion adoptée le 28/05/2015

NBR votants : 16 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- M. Alain Fuchs, président du CNRS,
- M. Christoph Sorger, directeur de l'INSMI,
- Mme Marie-Claude Labastie, secrétaire générale du Comité National,
- M. Philippe Büttgen, président de la CPCN,
- Mme Frédérique Bassino, coordinatrice de la C3N.